

11. Con-
cile de
Nicée.

endroit que l'Eucharistie est faite par la consecration le Corps de JESUS-CHRIST. Ce qui prouve que les deux Conciles tiennent la réalité du Corps de JESUS-CHRIST dans l'Eucharistie, & qu'ils ne diffèrent que sur l'expression & le nom que l'on y donne, les uns voulans que l'Eucharistie même après la consecration puisse être appelée & considérée comme une Image & comme un Type; & les autres nians formellement que les Peres lui aient jamais donné ce nom après la consecration: ce qui n'est pas tout à fait véritable, quoi-qu'on ne puisse pas dire que l'Eucharistie puisse être appelée Type ou Image comme les autres Images, & que tout le raisonnement fondé sur cette analogie soit tres-foible.

Les Evêques du premier Concile nient que les Images soient de Tradition de JESUS-CHRIST, des Apôtres ou des Peres. Ceux du second soutiennent que c'est une tradition de JESUS-CHRIST qui n'a point été écrite, & le prouvent par l'histoire de la statue érigée par la femme memoirée en l'honneur de JESUS-CHRIST. J'en voudrois une meilleure preuve. Ils alleguent les autres preuves qu'ils avoient apportées, dont quelques-unes montrent bien que l'usage des Images étoit commun dans les Eglises dans le quatrième & dans le cinquième siècle; mais pas-une ne remonte aux temps de JESUS-CHRIST, des Apôtres, ou de leurs Successeurs immediats.

Les Evêques du premier Concile ajoutent que l'on n'a point de priere dans l'Eglise pour sanctifier les Images. Ceux du second répondent qu'il y a plusieurs choses saintes dans l'Eglise qui ne sont point sanctifiées par aucune priere, mais qui sont saintes par leur seul nom, comme la Croix & les vases sacrez, que l'on respecte à cause de leur figure & de leur usage. Qu'il en est ainsi des Images qui sont respectées à cause de ce qu'elles représentent & de l'utilité qu'elles peuvent avoir.

Les Evêques du premier Concile accusent ceux qui honorent les Images des Saints de tomber dans le Paganisme. Ceux du second se défendent fortement sur cet article, & soutiennent qu'ils ne les adorent point comme ils adorent Dieu; mais qu'ils les embrassent, qu'ils les saluent, qu'ils leur rendent enfin un culte extérieur pour témoigner la veneration qu'ils ont pour les Saints qu'elles représentent; & qu'ils s'en servent encore pour s'instruire & pour exciter des mouvemens de pieté dans ceux qui les regardent.

Des raisons ils viennent aux autoritez, & alleguent d'abord deux témoignages de l'Écri-

ture, où il est dit que Dieu est un esprit; que ceux qui l'adorent, doivent l'adorer en esprit & en vérité, & que Dieu n'a été vû de personne. Les Peres du second Concile répondent, que cela ne peut s'entendre que de la Divinité, & que l'on ne doit point en faire application à l'humanité de JESUS-CHRIST, avoiant ainsi qu'ils n'auroient pas approuvé les Images de la Trinité.

Le second passage de l'Écriture est ce fameux passage du Deuteronomie, *Vous ne vous ferez point d'Idole taillée*. Les Peres du second Concile répondent que cela ne se doit point étendre aux Images des Chrétiens, que cela ne regarde que les Juifs & les Images prophanes, & que Moïse lui-même a expliqué ce precepte en faisant des Cherubins par l'ordre de Dieu. Je passe les autres passages de l'Écriture qui sont bien moins concluans que les precedens, pour venir aux témoignages des Peres.

Le premier est celui de Saint Epiphane, qui ne veut pas que les Chrétiens aient des Images ni dans les Eglises, ni dans les Cemetieres, ni même dans leurs maisons. Les Peres du second Concile soutiennent que cette lettre est fautive, que Saint Epiphane n'a pas pu être d'avis contraire à S. Basile, à Saint Amphiloque, à Saint Gregoire de Nyffe, & aux autres Peres qui ont loué l'usage des Images, ils auroient peut-être mieux fait de dire que ce Pere parle trop durement.

Le second passage est tiré des vers de Saint Gregoire de Nazianze, où il est dit qu'il ne faut pas mettre sa confiance ni son Espérance dans les couleurs, mais dans les cœurs. Ce passage est bien vague & ne concerne nullement les Images; mais c'est une pensée morale, comme remarquent les Peres du second Concile de Nicée, par laquelle ce Pere fait remarquer qu'il ne faut point que les hommes mettent leur confiance dans les biens de ce monde qu'il compare à des couleurs, mais dans leur bonne conscience.

Les passages de Saint Basile sont encore plus vagues: ils disent que l'Écriture nous rend presentes les Images des ames des Saints & non celles de leur corps: cela ne détruit point les autres Images, & ils ne devoient pas non plus pour les combattre alleguer un passage tiré d'une Homelie qui n'est point de Saint Chrysofome.

Le passage de Saint Athanasie, qu'il ne faut point adorer de creatures, n'est que contre les Idoles. Celui d'Amphilochius a quelque chose de plus difficile: ce Pere dit que nous ne devons pas avoir soin de figurer avec des couleurs une représentation corporelle des Saints, parce que

11. Con-
cile de
Nicée.